

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance spéciale du 23 septembre 2024 soit adopté tel que soumis.

OU SI TOUT LE MONDE EST PRÉSENT

QUE l'ordre du jour de la séance spéciale du 23 septembre 2024 soit adopté avec l'ajout du point suivant :

6. Aide financière – Programme Écocamionnage – autorisation.